

Compte rendu de la séance du 25 juin 2020

Le conseil municipal s'est vu présenter les budgets de la commune pour 2020 (Fonctionnement, Assainissement et Panneaux photovoltaïques) et les ont validés à l'unanimité.

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taxes directes locales pour 2020 et d'appliquer les taux d'imposition déjà en vigueur.

Le conseil municipal a donné 29 délégations au maire, consultables en mairie, afin de faciliter le fonctionnement de la commune. En effet, grâce à celles-ci, Monsieur le maire sera en mesure de prendre des décisions seul, dans les limites fixées par le conseil municipal, si la force majeure l'y oblige. Dans le cas contraire, toutes les décisions seront présentées et/ou soumises au vote du conseil municipal. Le conseil municipal pourra mettre fin à ces délégations quand et s'il le souhaite.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : de maintenir les commissions **Voirie, Finances, Festivités, Bâtiments et Travaux, Urbanisme, Assainissement, Appel d'Offres, Ecoles et Bulletin municipal et Site internet.**

Article 2 : de créer 2 commissions municipales : **Patrimoine et Actions Sociales**

Article 3 : de regrouper les commissions **Voirie** et **Bâtiments et Travaux** sous l'appellation "Bâtiments, travaux et voirie".

Les commissions se composent comme suit :

COMMISSION	Vice-président	MEMBRES
Bâtiments, Travaux et Voirie	Jérôme CHARBONNIER	Bernard CHANIOL, Jérôme CHARBONNIER, Fabienne MANENT, Philippe LEYVASTRE, Gilles BRUZI, Catherine PAINCON et David BEAULATON
Finances	Catherine PAINCON	Bernard CHANIOL, Fabienne MANENT, Catherine PAINCON, Béatrice BORNIBRUSSET, Nathalie MIGHELIPEYRONNET et Jean-Christophe ARLAUD

Festivités	Adeline VALLIER	Bernard CHANIOL, Maria TAMAS, Nathalie MIGHELI-PEYRONNET, Gilles BRUZI, Jean-Christophe ARLAUD, Fabienne MANENT, Philippe LEYVASTRE, Jérôme CHARBONNIER et Adeline VALLIER
Urbanisme	Bruno KRASOUSKY	Bernard CHANIOL, Bruno KRASOUSKY, Jean-Christophe ARLAUD, David BEULATON, Fabienne MANENT et Jérôme CHARBONNIER
Assainissement	Jérôme CHARBONNIER	Bernard CHANIOL, Jérôme CHARBONNIER, Catherine PAINCON et Philippe LEYVASTRE
Appel d'Offres	David BEULATON	Bernard CHANIOL, David BEULATON, Bruno KRASOUSKY, Catherine PAINCON et Jean-Christophe ARLAUD
Ecoles	Emeline KRASOUSKY	Bernard CHANIOL, Emeline KRASOUSKY et Adeline VALLIER
Bulletin municipal et site internet	David BEULATON	Bernard CHANIOL, Emeline KRASOUSKY, Adeline VALLIER et David BEULATON
Patrimoine	Jean-Christophe ARLAUD	Bernard CHANIOL, Maï SABOT, Maria TAMAS, Fabienne MANENT, Nathalie MIGHELI-PEYRONNET, Adeline VALLIER, Jean-Christophe ARLAUD, Jérôme CHARBONNIER et Gilles BRUZI
Actions Sociales	Gilles BRUZI	Bernard CHANIOL, Gilles BRUZI, Béatrice BORNI-BRUSSET, Nathalie MIGHELI-PEYRONNET, Maria TAMAS et Emeline KRASOUSKY

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de fixer la durée d'amortissement des frais d'études du zonage de la commune à 5 ans.

Après délibération, le(a) délégué(e) auprès du syndicat mixte Numérien a été désigné(e), à l'unanimité, en la personne de Madame Fabienne MANENT.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune de Saint Sauveur de Cruzières au SEBA pour la compétence facultative "assainissement non collectif".

Le conseil municipal a voté la mise en place d'un marché estival qui se tiendra les mercredis soir du 8 juillet 2020 au 26 août 2020 de 17h00 à 21h00. Un règlement intérieur a été établi. Les exposants sont rigoureusement sélectionnés et les mesures quand à la mise en place et la sécurité sur le marché sont assurées par Monsieur le maire et des conseillers municipaux de la Commissions Festivités.

